



# L'AMI

Janvier 2015



# CARNAVAL 2015

**SAMEDI ET DIMANCHE**

**24 et 25 JANVIER**



Jeux de toutes sortes pour les petits  
et les grands.

Tournoi de hockey et de cribbage.

Ballon-balai pour tous.  
La **GUERRE DES RANGS** est de retour.

Voir la programmation en page 12 et 13

## Brunch annuel

des pompiers  
de Notre-Dame-de-Stanbridge

**Dimanche 25 janvier 2015**

De 9h00 à 13h00

À la salle municipale, 900 rue Principale

Admission \$11.00 (adultes), \$5 (enfants de 5 à 12 ans)



Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge



## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

**LUNDI - MERCREDI - JEUDI :**  
de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

Tél.: 450 296-4710 / Télécopieur : 450 296-5001  
Adresse courriel : [notredamedestanbridge@videotron.ca](mailto:notredamedestanbridge@videotron.ca)  
Site internet : [www.notredamedestanbridge.qc.ca](http://www.notredamedestanbridge.qc.ca)

***Pour rejoindre l'inspecteur en voirie:*** M. Réal Pinsonneault cell.: 450 357-6358

***Vous pouvez venir rencontrer l'inspectrice en bâtiment et en environnement***  
Mme Andréanne Ouellette les jeudis de 8h30 à 16h30.

Vous pouvez aussi consulter les procès-verbaux, les règlements ainsi que les règlements d'urbanisme sur le site web de la municipalité.



## CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DES DIFFÉRENTS ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

**Comité du CDS:** Mercredi le 21 janvier à 18h30 à l'Hôtel de ville

**Comité des Loisirs:** Mardi le 20 janvier à 19h00 à l'Hôtel de ville .

**Conseil municipal:** Lundi le 2 février à 19h30 à l'Hôtel de ville.

**Fabrique:** Mercredi le 21 janvier à 19h00 à la sacristie.

### *Pour tout savoir à Notre-Dame-de-Stanbridge*

1. Lire l'Ami, votre journal
2. Visiter [www.notredamedestanbridge.qc.ca](http://www.notredamedestanbridge.qc.ca)
3. Voir le Babillard chez AXEP
4. Participer aux projets du comité de développement stanbridgeois

# L'AMI

Heure de tombée pour le journal L'AMI : Remettre vos articles pour le dernier vendredi du mois.  
Pour l'AMI du mois de février ce sera vendredi 30 janvier,  
par courriel : [notredamedestanbridge@videotron.ca](mailto:notredamedestanbridge@videotron.ca)

*Le journal L'AMI est distribué en 300 exemplaires dans Notre-Dame-de-Stanbridge.*

#### **Le comité:**

Gisèle Bonhomme: *relationniste, texte*

Madone Godin: *correctrice*

Jacques De Ladurantaye

et Alain Crosnier, photographes





Béatrice Travers: *collaboratrice*

Sylvie Poulin: *graphiste, mise en page*

[ressources.nds@videotron.ca](mailto:ressources.nds@videotron.ca)



# Calendrier des activités de loisirs, culture et vie communautaire du 15 janvier au 15 février 2015

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Cours de danse Country, Bingo, Zumba et Maniement d'armes : au Local des Loisirs, 750 rue Gauvin. Danse de l'âge d'Or : 900 rue Principale (Salle municipale) Bibliothèque : au local 106 de l'école St-Joseph. Jeux de cartes et de société : au local des Loisirs				<b>15 JANVIER</b> Bingo : à 14h00  Zumba : 18h30	<b>16 JAN</b> Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	<b>17 JAN</b> Bibliothèque 10h à 12h
<b>18 JAN</b>	<b>19 JAN</b>	<b>20 JANV</b> Cours de danse Country 19h à 21h  Assemblée Annuelle Loisirs à 19h00 à l'Hôtel de ville	<b>21 JAN</b> Bibliothèque 19h à 21h  Assemblée CDS à 18h30 à L'Hôtel de ville  Assemblée Fabrique 19h	<b>22 JAN</b> Bingo : à 14h00  Zumba : 18h30	<b>23 JAN</b> Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	<b>24 JAN</b> Bibliothèque 10h à 12h   <b>CARVANAL            LOISIRS NDS</b> dès 10h a.m.
<b>25 JAN</b>   <b>Brunch annuel            Des Pompiers</b> De 9h à 13h Salle municipale 900 rue Principale  <b>CARVANAL</b>  <b>LOISIRS NDS</b> Dès 13h p.m.	<b>26 JAN</b>	<b>27 JAN</b> Cours de danse Country 19h à 21h	<b>28 JAN</b> Bibliothèque 19h à 21h	<b>29 JAN</b> Bingo : à 14h00  Zumba : 18h30	<b>30 JAN</b> Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	<b>31 JAN</b> Bibliothèque 10h à 12h
<b>1 FÉVRIER</b>	<b>2 FÉV</b> Assemblée du conseil municipal À 19h30	<b>3 FÉV</b> Cours de danse Country 19h à 21h	<b>4 FÉV</b> Bibliothèque 19h à 21h	<b>5 FÉV</b> Bingo : à 14h00  Zumba : 18h30	<b>6 FÉV</b> Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	<b>7 FÉV</b> Bibliothèque 10h à 12h
<b>8 FÉV</b> Danse de l'Âge D'Or : 13h00 Salle municipale 900 rue Principale	<b>9 FÉV</b>	<b>10 FÉV</b> Cours de danse Country 19h à 21h	<b>11 FÉV</b> Bibliothèque 19h à 21h	<b>12 FÉV</b> Bingo : à 14h00  Zumba : 18h30	<b>13 FÉV</b> Jeux de cartes et de société au local des Loisirs 13h30 à 16h30	<b>14 FÉV</b> Bibliothèque 10h à 12h
<b>15 FÉV</b>						

# MOT de la Mairesse



Je voudrais, en ce début d'année 2015, vous souhaiter, au nom de tous les membres du Conseil Municipal et en mon nom, une très bonne année, la santé ainsi que la réussite dans l'accomplissement de vos projets.

Cette année, comme le précise notre budget pour 2015, nous affecterons une bonne part de notre taxe d'accise à l'asphaltage du rang Ange-Gardien ainsi qu'à la réparation du chemin St-Charles. Du rapiéçage mécanisé sera aussi effectué sur le chemin Des Rivières pour une remise à niveau de cette voie importante menant tant à la 133 qu'à la nouvelle 35. (En attendant d'avoir notre bretelle d'accès pour cette route à la hauteur de St-Alexandre par le Chemin Grande-Ligne).

La construction d'un garage municipal est aussi envisagée dans le courant de l'année ou pour 2016. Là encore, pour cette acquisition, nous pourrions bénéficier soit d'une partie de la taxe d'accise ou d'une subvention dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) qui pourrait couvrir une partie du coût de cette construction.

Notre budget 2015 est quand même assez clément ; tous les postes financiers seront quand même bien soutenus et cela sans que nous ayons eu à trop augmenter les taxes des citoyens. Malgré le pacte fiscal transitoire de 2015 du gouvernement Couillard, visant à réduire les dépenses de la province de 3.3 milliards de dollars, et demandant aux municipalités de faire leur part dans la recherche de cet équilibre budgétaire. Nous avons réussi à déposer un budget qui reflète sensiblement les mêmes dépenses que celui de 2014. Ce budget loin d'être trop permissif, nous demandera quand même une certaine rigueur dans le contrôle de nos dépenses. Nous avons essayé de penser à tout... mais il y a toujours des imprévus. !

Pour 2015, nos associations prévoient plusieurs activités qui se verront encore une fois rassembleuses et par lesquelles nous apprendrons sur notre municipalité et ses composantes et qui feront rayonner celle-ci par votre participation. Soyez à l'affût des nouvelles qui seront émises dans notre petit journal mensuel qu'est l'AMI. Les activités y sont bien décrites et chacun peut y prendre part selon ses intérêts.

En misant sur nos acquis et en travaillant ensemble à faire connaître et faire découvrir ce que nous possédons, nous contribuons à défendre l'avenir de notre petite communauté afin de créer de l'intérêt pour quiconque veut venir y vivre.

Ginette Simard Gendreau , mairesse



## Résumé de la session ordinaire du 12 janvier 2015

- La version finale du règlement 384-14 modifiant le plan d'urbanisme 314-08 et la version finale du règlement 385-14 modifiant le règlement de zonage 315-08 afin d'y intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement régional ont été adoptées;
- Le règlement 389-15 instituant un programme de crédit de taxes foncières pour les nouvelles constructions résidentielles est adopté.
- Le mandat est donné à M. Asselin pour l'élaboration d'un plan stratégique pour la municipalité. Le Conseil municipal et tous les citoyens, par le biais de sondages ou de consultations donneront leur vision de Notre-Dame-de-Stanbridge pour les dix prochaines années que ce soit pour le développement économique, social ou culturel;
- La municipalité, ayant reçu la confirmation qu'un montant de 580 816\$ lui sera versé pour des travaux d'infrastructures municipales pour les années 2014-2018 sous certaines conditions, fait une demande de programmation partielle pour les travaux de voirie 2015 sur le rang Ange-Gardien, chemin Saint-Charles et chemin DesRivières;
- Le conseil a adopté les règlements 386-15 et 387-15 :

### Extraits du règlement 386-15 concernant l'imposition des taxes pour l'année 2015

Il sera prélevé sur tous les immeubles imposables de la municipalité :

- **une taxe foncière générale** de 0,65 \$ du cent dollars d'évaluation,
- **une taxe foncière à l'ensemble** pour le service de la dette de 0,027 \$ du cent dollars d'évaluation.

Il sera prélevé sur tous les immeubles imposables concernés par le réseau d'égout sanitaire municipal

- une taxe selon le frontage de 5.49\$ le mètre, si le frontage est supérieur à 37,50m les premiers 37,50 m seront taxés à 100% et l'excédent sera taxé à 50%.
- une taxe selon le nombre d'unité, pour 1 unité le montant est de 69.53\$.
- une taxe d'entretien pour l'assainissement des eaux usées de 190.87\$ par unité;

Les taxes de plus de 300\$ pourront être payées en 4 versements soit le 5 mars, 7 mai, le 9 juillet et le 17 septembre 2015.

Le taux d'intérêts pour 2015 est maintenu à 12%.

### Extraits du règlement 387-15 concernant la compensation à appliquer pour la collecte et le traitement des matières résiduelles;

La collecte des matières recyclables se fera dans des bacs roulants bleus de 360 litres, une fois par deux semaines, le jeudi.

La collecte des ordures ménagères se fera dans des bacs roulants une fois par deux semaines, le jeudi en alternance avec la collecte des matières recyclables.

Le montant de la compensation soit 127.13\$ sera prélevé sur chaque unité de



logement ou sur chaque unité de commerce portant un numéro civique dans les limites de la Municipalité.

Tout contribuable (particulier ou entreprise) qui régulièrement dépose plus que l'équivalent de de 2 bacs de 360 litres d'ordures ménagères ou de matières recyclables à chaque collecte sera taxé en conséquence. C'est-à-dire pour l'équivalent de 3 bacs, un montant de 254.26 \$ sera appliqué et ainsi de suite.

Commentaires: Si vous mettez régulièrement plusieurs bacs (ou l'équivalence de plusieurs bacs), la taxe sera ajustée en fonction du nombre de bacs (ou l'équivalence) qui seront ramassés;

\*\*\*\*\*

Le rôle de perception 2015 de la municipalité sera complété à la fin du mois de janvier. Tous les comptes de taxes municipales seront alors envoyés.

Si vous ne le recevez pas, faites-le savoir en téléphonant au bureau municipal 450 296-4710.

Vous pouvez payer votre compte, sans aucun frais, au comptoir de la Caisse Populaire, si vous y êtes client.

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire trésorière de la Municipalité, qu'au cours de la prochaine session ordinaire du conseil, qui sera tenue lundi le 2 février 2015 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, un projet de règlement numéro 388-15, concernant **la rémunération des élus municipaux** pour l'année 2015 sera présenté pour adoption.

Donné à Notre-Dame-de-Stanbridge ce 8 janvier 2015.

Béatrice Travers, secrétaire trésorière.



Je m'inscris à ma COOP  
450.248.2339

*Pour moi c'est important !*

1, Place de l'Estrie, local 106  
Bedford, QC J0J 1A0 • 450.248.2339  
info@coopsantebedford.org  
www.coopsantebedford.org

Devenir membre de la COOP Santé Bedford  
c'est poser un geste de solidarité pour :

- Garder et améliorer les services de santé à Bedford
- Offrir des services de santé complémentaires de proximité à « prix membre » tels que :  
Prélèvements - Orthésiste - Sexologue  
Intervenante soutien aux aidants  
Groupe de marche  
Et plus encore !



**Pour être membre :**

- Souscrire à une part sociale au coût de 10 \$ (versement unique)
- Payer sa cotisation annuelle au coût de 60 \$



## PETIT GUIDE DE CE QUE DEVIENNENT LES MATIÈRES UNE FOIS RECYCLÉES



### ***Le papier fin récupéré recrée :***

- du papier à écrire
- du papier à imprimer
- du papier hygiénique
- des enveloppes
- du papier mouchoir
- du papier essuie-tout
- des serviettes de papier



### ***L'acier récupéré recrée :***

- des pièces de moteur
- des outils
- des boîtes de conserve
- des clous
- des matériaux de construction
- des tiges d'armature



### ***Le papier journal récupéré recrée :***

- des boîtes d'œufs
- des panneaux isolants pour les maisons
- du papier journal
- des boîtes de papiers mouchoirs
- des boîtes de céréales



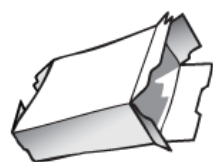
### ***L'aluminium récupéré recrée :***

- des canettes
- des matériaux de construction
- des pièces d'automobile



### ***Le verre récupéré recrée :***

- des bouteilles
- des pots
- des matériaux isolants de fibre de verre (laine minérale)



### ***Le carton récupéré recrée :***

- des boîtes et emballages de carton
- du papier kraft
- des matériaux de construction



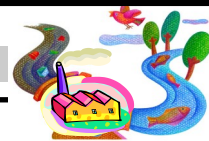
### ***Le plastique récupéré recrée :***

- de nouvelles bouteilles
- du tapis
- des vêtements en polyester
- des tuyaux de drainage
- des bacs de récupération
- des planches de patio
- des bancs de parc
- des tables de pique-nique
- des pots et bacs à fleurs

### ***Et également des agrégats et de la poudre de verre pour :***

- des fondations de route
- des blocs de béton
- de l'asphalte
- des microbilles de verre pour la peinture réfléchissante ou abrasive
- des matériaux pour comptoir de cuisine
- du sablage au jet





Zone verte, zone blanche, zonage municipal

L'acronyme LPTAA représente la Loi sur la Protection des Territoires et des Activités Agricoles. C'est par cette loi que la CPTAQ, la Commission de Protection du territoire agricole du Québec, protège les terres et les activités agricoles. Cet organisme gouvernemental a donc juridiction sur des terres qu'elle a elle-même identifiées. Ce sont les terres zonées «vertes» ou «agricoles». Ces terres sont divisées en deux catégories la zone «agricole» et la zone « agricole dynamique». Cette dernière est considérée comme particulièrement fertile ou propice aux activités concernées. Dans ces zones «vertes» il n'est pas possible de construire ce que l'on veut ou de faire n'importe quoi sans leur autorisation. Certains projets ou constructions agricoles peuvent être réalisés sans leur autorisation mais un projet qui n'est pas agricoles doit hors de tout doute obtenir une autorisation.

Les zones blanches sont des zones qui sont «non verte». C'est sur ce territoire que la municipalité a juridiction et peut elle-même réglementer les constructions et les activités par le règlement de zonage, entre autre. C'est aussi dans cette zone blanche qu'est délimité le périmètre urbain, territoire consacré à la configuration urbaine. Dans la zone blanche et le périmètre urbain, il y a d'autres zones qui ont toutes leurs caractéristiques propres. Certaines zones permettent des usages ou constructions que les autres ne permettent pas.

C'est la municipalité qui détermine les zones à l'intérieur du territoire blanc et ce qui est permis dans chacune d'elles. En effet, cela relève d'une décision politique, prise par les élus. Les élus représentent la municipalité et la volonté générale des citoyens.

Dans la MRC de Brome-Mississquoi, les municipalités sont presque toutes constituées de la même façon, une zone blanche, le noyau du village, entourée d'une zone verte. Dans la majorité des municipalités plus de la moitié du territoire est constituée d'une zone verte. C'est entre autre le cas de Notre-Dame-de-Stranbridge. La MRC a aussi son mot à dire dans l'histoire. C'est d'abord elle qui oriente les municipalités vers des objectifs ou des directions concernant le logement, la densité, l'économie, l'industrie, la population, etc.

Finalement, ceci n'est qu'un très court résumé des zones appelées «blanches» et «vertes». La réglementation qui régit tout cela est extrêmement complexe. Ainsi, si vous avez des questions n'hésitez pas à me contacter.

Je vous souhaite à tous et à toute, une excellente journée.

Andréanne Ouellette  
Inspectrice municipale





## *L'hiver et la prévention incendie...*

*L'hiver avec son lot de neige et de froid amène certains problèmes pouvant affecter la sécurité incendie. Voici quelques gestes à poser pour votre sécurité!*

### **Déneigement des issues**

Les issues du bâtiment doivent être suffisamment dégagées pour être capable de les utiliser et d'ouvrir les portes pour évacuer le bâtiment en cas d'urgence. Il faut se rappeler que les issues servent également aux pompiers pour accéder au bâtiment. Surtout, n'oubliez pas les escaliers extérieurs!

### **Système de chauffage**

Le froid de l'hiver entraîne une utilisation accrue des systèmes de chauffage. Ceux-ci sont régulièrement la cause d'incendie, particulièrement si les utilisateurs sont négligents. Le dégagement des appareils de chauffage, leur entretien, leur installation et leur utilisation adéquate permet de se réchauffer sans mettre sa sécurité en péril. Le ramonage des cheminées et l'utilisation appropriée d'un appareil homologué et conforme sont quelques gestes pouvant prévenir un sinistre.

### **Avertisseur de fumée**

Le seul moyen efficace de sauver des vies, surtout lorsque l'on dort, est d'avoir un avertisseur de fumée fonctionnel à tous les étages du bâtiment. Testez-le régulièrement avec la fumée d'une allumette ou d'une chandelle pour vous assurer de son bon fonctionnement. Changer les batteries aux changements d'heure est une pratique recommandée. Installer un avertisseur de fumée avec pile au lithium garantie pour 10 ans est un autre moyen facile de diminuer les entretiens.

N'oubliez pas, la durée de vie des avertisseurs de fumée est de 10 ans, il faut les changer même s'ils semblent fonctionnels! Lors d'un incendie, un système de détection efficace vous permettra d'avoir le temps de sortir. Sitôt averti, sitôt sorti!

### **Détecteur de monoxyde de carbone**

*Vous avez un système de chauffage au bois, au gaz, à l'huile ou à granules? Un garage attaché à la maison?*

Vous devez installer un détecteur de monoxyde de carbone dans le bâtiment. Ce gaz inodore, incolore, toxique et mortel, normalement évacué par une cheminée, pourrait être présent dans votre bâtiment sans que vous ne vous en rendiez compte. Ce type de détecteur a une durée de vie limitée, il faut se référer aux instructions du manufacturier.

### **Extincteur**

Dans un bâtiment, la présence d'un extincteur ABC d'un minimum de 5 livres est requise en



vertu du règlement. L'extincteur vous permettra de contrôler un début d'incendie en attendant l'arrivée des pompiers. Il fera parfois la différence entre un incendie mineur et majeur.

***L'hiver est propice aux incendie, protégez-vous!***

***N.B.*** N'oubliez pas le déjeuner organisé par les pompiers dimanche le 25 Janvier 2015. Comme vous le savez les profits servent à faire l'achat d'équipement pour le Service Des Incendies. Dites-vous qu'avec l'achat d'un billet, vous avez un bon repas et participez à une activité sociale de la communauté et que vous aussi, vous faites de la prévention incendie en contribuant à l'achat de matériel pour mieux protéger la municipalité des incendies. Lors du déjeuner venez nous rencontrer et si vous avez des questions n'hésitez pas à nous les demander, au plaisir de se rencontrer.

Pierre Le Blanc t.p.i, Service des Incendies, Notre-Dame de Stanbridge

## Retour sur la fête familiale de Noël

Encore une fête de Noël réussie. Tout débuta dans l'avant-midi avec une chasse aux trésors, regroupant parents et enfants. Beaucoup de rires et de plaisirs étaient au rendez-vous. Par la suite la communauté de Notre-Dame-de-Stanbridge qui s'était inscrite pour le buffet était invitée à prendre place dans la salle avant le dépouillement des cadeaux pour les enfants.

***Un MERCI spécial au comité organisateur des Loisirs qui met beaucoup d'efforts et de temps pour vous présenter ces diverses activités. Merci à tous nos bénévoles de la journée; Linda Jobin, Nathalie Pelletier, Eve Paquin, sa mère et sa fille Elizabeth, ainsi que Zoé Dubé.***

***Merci à nos commanditaires; Caisse Desjardins de Bedford, Garage Daniel Tétreault, Marché Axep, Menuiserie Mario Blanchard, Diane Paquette (Avon).***





## ASSEMBLÉE ANNUELLE

*Vous êtes invités à la 53<sup>ième</sup> assemblée générale annuelle du comité des Loisirs.*

**Mardi le 20 janvier 2015 à 19h00**

À l'hôtel de ville, 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge

### **Directeurs sortants rééligibles :**

Réal Granger, Claudia Morlot, Karin Bruenggel, Jérémy Coulombe

*Vous voulez faire partie d'un comité dynamique qui organise des activités tant pour les aînés que pour tous les groupes d'âge ? Venez faire équipe avec nous !*

*Nous recherchons des personnes qui ont à cœur le bien-être et l'activité physique et qui ont de nouvelles idées à proposer.*

*Nous vous attendons à notre assemblée générale annuelle.*



### **HORAIRE DE LA PATINOIRE**

<b>Lundi au jeudi:</b>	<b>Patinage libre:</b> 18h00 à 19h30	<b>Hockey:</b> 19h30 à 22h00
<b>Vendredi:</b>	<b>Patinage libre:</b> 18h00 à 19h30	<b>Hockey:</b> 19h30 à 23h00
<b>Samedi:</b>	<b>Patinage libre:</b> 13h00 à 15h30 18h00 à 19h30	<b>Hockey:</b> 15h30 à 18h00 <b>Hockey:</b> 19h30 à 23h00
<b>Dimanche:</b>	<b>Patinage libre:</b> 13h00 à 15h30 18h00 à 19h30	<b>Hockey:</b> 15h30 à 18h00 <b>Hockey:</b> 19h30 à 22h00

*Nous voudrions remercier les pompiers pour le début de l'arrosage de la patinoire.*





# CARNAVAL 2015

## SAMEDI et DIMANCHE 24 et 25 JANVIER

Organisé par le comité des Loisirs de Notre-Dame-de-Stanbridge

### SAMEDI

**10h00:** Début des activités.  
 à Vous pourrez glisser (crazy carpet disponibles) , participer à des jeux tels que :  
**16h00** La course à relais avec obstacles , la course dans les pneus , le cerceau , le limbo , le patin , etc... vous éclater quoi . Pour les parents-enfants , partie de baseball dans la neige (à voir).



Bien sur , il y aura les jeux d'énigmes à l'intérieur et un coin pour les rafraîchissements.

**Le rallye à pied est aussi de retour** , un incontournable.

Des bénévoles seront présents et identifiés pour que les jeunes puissent s'inscrire et participer à toutes sortes d'activités . Des coupons seront remis à tous et ainsi avoir la chance de gagner des prix de présence.

**10h00: TOURNOI HOCKEY HOMMES** (5 joueurs par équipe – 10 \$ par joueur – tout l'argent sera remis aux 2 équipes gagnantes (2/3 -1/3) 2 périodes de 20 minutes. (Casques et gants obligatoires)

*Pour les inscriptions au tournoi de hockey hommes (16 ans et plus) , vous pouvez le faire en appelant Stephen Caron (450) 296-4157 . Maximum de 6 équipes acceptées .*



**11h00:** Tournoi de hockey hommes



**12h00:** Tournoi de hockey hommes

**12h.00 :** Un dîner à prix d'ami comprenant soupe , hot dog et crudités sera servi.

**13h00:** Hockey parents-enfants (3périodes de 15 minutes)



**14h00:** Ballon-balai (3 périodes de 15 minutes)

**15h00:** Patinage libre pour tous



**16h00:** Tournoi de hockey hommes

**16h00:** Tous ceux ou celles qui nous apporteront leur dessert préféré (avant 16h.30) se verront jugés pas nécessairement sur la décoration , mais aussi pour le goût , tous auront leur chance de gagner un prix et tous les desserts seront servis au souper .



**17h00:** Tournoi de hockey hommes

# **SAMEDI (suite)**



**18h00 :** Souper : Bœuf bourguignon

**Prix:** 0 à 4 ans : **gratuit** / 5 à 12 ans : **6,00\$** / 13 ans et + : **12,00\$**

*Les billets seront en vente auprès des membres du comité des loisirs ou Francine Caron (450-296-4140).*



*Animation sur l'heure du souper avec possibilité de gagner des prix.*

**19h00 :** Hockey libre

**19h30 :** Marche aux flambeaux

**21h00 :** Soirée dansante avec DJ Pascal Guillet

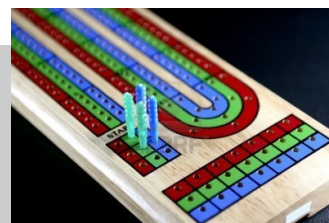


# **DIMANCHE 25 JANVIER**

## **LES ACTIVITÉS DÉDUTENT À 13H00**

**13h00 :** Tournoi de cribbage en équipe (5 \$ par personne)  
**Pour inscription; Francine Caron (450-296-4140).**

Tout l'argent sera remis aux 2 équipes gagnantes ( 2/3 – 1/3)



**13h00: 3<sup>ième</sup> édition: LA GUERRE DES RANGS ;**

- À**
- Jeux d'habileté, compétition entre les citoyens de chaque rang et rue de la municipalité.
- 16h00:**
- Aussi catégorie pour les anciens résidents et gens de l'extérieur qui aimeraient participer.
  - Système de pointage cumulatif. (Trophée au rang ou rue ou anciens résidents ou gens de l'extérieur ayant accumulé le plus de points.)
  - **Épreuves : Godendard, Lancer de l'œuf, Tir de précision, Course de poches, Jeux de poches et autres jeux d'adresse.**

Jeux libres à l'extérieur pour tous les âges , le rallye à pied se continue ainsi que les jeux d'énigmes à l'intérieur .

*Chaque participation à une activité soit le samedi ou dimanche vous donne droit à un coupon et vous courez la chance de gagner un prix. Les prix de présence et les tirages se feront le dimanche à 16h00.*

**16h00 :** Remise des prix .

*Venez profiter de l'hiver avec nous et vous amuser avec les jeunes et moins jeunes et peut-être découvrir que si on s'y met tous , on peut s'amuser dans notre beau petit village .*

**Pour infos : Sylvie Poulin (450) 296-4253 ou Francine Caron (450) 296-4140**



# Le Comité des Loisirs



## HIVER-HIVER-HIVER



### RECHERCHE PERSONNEL

Recherche une personne 16 ans et + pour surveillance du local de la patinoire à Notre-Dame.

Pour information; Michel au 296-4657



BIEN DANS  
SON CORPS,  
BIEN DANS  
SA TÊTE.

LAISSEZ LA MUSIQUE VOUS EMPORTER, AMUSEZ-VOUS,  
GARDEZ LA FORME.

Êtes-vous prêts à faire la fête pour être en forme?  
C'est exactement ça le zumba! C'est un mélange exaltant de fitness et de danses latines et internationales, qui forment une routine facile à suivre et efficace pour brûler des calories et oublier les ennuis quotidiens.

Plaisir et sueur garantis!

**JEUDI À 18H30**

DU 15 JANVIER AU 2 AVRIL (12 SEMAINES)

**AU CENTRE DES LOISIRS,  
750, RUE GAUVIN, N-D DE STANBRIDGE**

**COÛT: 110\$**

Pour des renseignements et réservez votre place  
contactez votre instructeur zumba certifié:

**Geneviève Pelletier**

**450.337.1750 ou 450.522.7939**

**zumbagen@yahoo.ca**

**f zumba avec gen**



## COURS DE MANIEMENT D'ARMES À FEU

Des cours de maniement d'armes à feu seront donnés par le Club de Tir Josée  
au local des Loisirs de Notre-Dame les

**31 janvier, 28 février et 1 mars**

Pour inscriptions contactez M. Jocelyn Dulude, adresse courriel: [duludemoniteur01@hotmail.fr](mailto:duludemoniteur01@hotmail.fr)

## PROCHAINE DANSE

**Dimanche le 8 février 2015 à 13h30**

**Cours de danse à 13h00. Bienvenue à tous!**

*À la salle communautaire, 900 rue Principale*



# Chronique École St-Joseph NDS



Le mois de décembre fut un mois de partage et de fête à l'école Saint-Joseph.

## Partage de talents et fête de la musique

Comment ne pas passer sous silence le magnifique spectacle de Noël orchestré par notre talentueux professeur de musique. Encore une fois cette année, l'église fut remplie de beaux chants et de mélodies envoûtantes interprétés par toutes les classes de l'école. Il ne faudrait pas oublier de mentionner le marché de Noël qui était de retour pour une deuxième année. Pendant tout le mois de décembre, l'école fut remplie de succulents arômes grâce aux cuistots qui ont mis la main à la pâte. Toute l'école a cuisiné afin de plaire aux papilles des gourmets de Notre-Dame-de-Stanbridge. Merci d'avoir encouragé les élèves !



## Partage de savoir-faire

Des parents sont venus à plusieurs reprises aider quelques élèves à confectionner des bracelets en cuir afin de les offrir à un être cher. Avec une technique spéciale et des beaux matériaux, les élèves ont appris à faire des bracelets de type médiéval.

## Partage de connaissances et fraternité

Les élèves de la classe de deuxième cycle ont collaboré avec les élèves de la maternelle à l'écriture d'une lettre au Père Noël. Suite à une première rencontre et une entrevue, les grands sont repartis en classe afin d'écrire un texte représentant la personnalité et les désirs des plus jeunes. Après avoir travaillé fort pour composer, corriger et mettre au propre, toute la troupe s'est rendue au bureau de poste pour poster les précieuses lettres. Nous avons terminé cette rencontre par un chocolat chaud. Cette activité a permis de tisser des liens entre les élèves de l'école. Beau travail ! Merci à l'équipe de Poste Canada pour l'accueil et les belles réponses reçues !



## Noël, fête des enfants

C'est par une journée pyjama que les élèves ont célébré la fête de Noël. Nous avons débuté notre journée par un déjeuner communautaire. Merci aux parents d'avoir fait de cette activité un festin digne des rois ! Après s'être régalés, les élèves sont retournés en classe afin de célébrer avec leur professeur. Pour les petits, la journée s'est terminée par un spectacle qui a su les captiver et leur faire vivre la magie de Noël. C'est avec un grand intérêt que les élèves ont pris part à l'histoire de *LA TUQUE DU PÈRE NOËL*. Avec ses chansons, ses marionnettes, ses instruments et son grand talent, le chat Mitaine a su captiver son auditoire du début à la fin.



Tout le personnel et les élèves de l'école Saint-Joseph sont fiers de souhaiter à la population de Notre-Dame-de-Stanbridge une bonne et heureuse année 2015 ! Que cette relation de partage et de collaboration se perpétue !

Karine Gagnon  
Équipe École Saint-Joseph, NDS

### **Pensée du mois**

*Le bonheur ne dépend pas de ce qui nous manque, mais de la façon dont nous nous servons de ce que nous avons.*

*Arnaud Desjardins*

Source: [lapenseedu jour.net](http://lapenseedujour.net)





# Bibliothèque Municipale



## Jours et heures d'ouverture :

Tous les mercredis de 19h à 21h et tous les samedis de 10h à midi.

Au 1043, rue Principale, école primaire Saint-Joseph, local 106  
Notre-Dame-de-Stanbridge, J0J 1M0 Téléphone : 450-296-4325 poste 26041

Pour connaître nos activités et nos nouveautés, lisez l'Ami ou consultez notre site web.

Si vous avez des suggestions pour l'achat de nouveaux livres, vous pouvez les faire par courriel à : [biblio-notredame@hotmail.ca](mailto:biblio-notredame@hotmail.ca) ou en personne à la bibliothèque.

Les achats de nouveaux livres pour la bibliothèque se feront quatre fois par année soit en mars, juin, septembre et décembre.

Vous pouvez également consulter la liste des livres ou réserver un livre sur le site web de la municipalité : [www.notredamedestanbridge.qc.ca](http://www.notredamedestanbridge.qc.ca)

## Horaire des bénévoles pour le mois de février 2015:

Jour	Date	Noms
Mercredi	04 février	Claudette Pinonnault et Dorothee Ouimet
Samedi	07 février	Pauline Bonneau et Gisèle Bonhomme
Mercredi	11 février	Micheline Dufour et Dorothee Ouimet
Samedi	14 février	François Fontaine et Gisèle Bonhomme
Mercredi	18 février	Béatrice Travers et Dorothee Ouimet
Samedi	21 février	Ginette Senez et Gisèle Bonhomme
Mercredi	25 février	Gisèle Bonhomme et Dorothee Ouimet
Samedi	28 février	Guy Lambert et Gisèle Bonhomme

## ***BÉNÉVOLES RECHERCHÉS À LA BIBLIOTHÈQUE***

Vous aimez lire et vous aimeriez rencontrer de nouveaux amis, amies. Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour nous aider à la bibliothèque. Nos heures d'ouverture sont le Mercredi soir de 19 à 21 heures, et le Samedi matin de 10 heures à Midi. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Gisèle Bonhomme au 450-296-8841 ou Dorothee Ouimet au 450-296-4550.

Vous avez de la difficulté à vous rendre à la bibliothèque, pas de problème nous offrons le service à domicile de prêt de livres pour personne en perte d'autonomie.

Téléphone: 450-296-4325 poste 26041.

*N'ayez pas peur de nous appeler, on se fera un plaisir de vous servir.*





# La sûreté du Québec vous informe et répond à vos questions

## Quelques infractions et sanctions reliées à la conduite hivernale

Ne pas dégager les phares, feux ou réflecteurs de son véhicule de toute matière obstruante (art. 237 CSR).

**Amende de 100 \$ \***

Ne pas se conformer à l'exigence d'un agent de la paix de nettoyer les phares, les feux et les Réflecteurs de toute matière obstruante (art. 238 CSR). **Amende de 60 \$**

Ne pas se conformer à la demande l'agent de la paix de dégager ses vitres ou son pare-brise lorsqu'une matière obstruante nuit à la visibilité du conducteur (art. 267 CSR). **Amende de 200 \$ \***

Conduire un véhicule dont le pare-brise et les vitres ne sont pas libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité du conducteur (Art. 281.1 CSR). **Amende de 100 \$ \***

Ne pas réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations (Art. 330 CSR). **Amende de 60 \$ \* - 2 points d'inaptitude**

Ne pas conserver une distance sécuritaire entre le véhicule qui précède sur la route (art. 335 CSR).

**Amende de 100 \$ \* - 2 points d'inaptitude**

Mettre en circulation un véhicule de promenade ou un taxi immatriculé au Québec qui n'est pas muni de pneus d'hiver (art. 440.1 CSR). **Amende de 200 \$ \***

Laisser se détacher de son véhicule une matière quelconque, par exemple, de la neige, sur un chemin public (art. 498 CSR).

**Amende de 60 \$ \***

**(\*plus les frais et la contribution.)**



## Le Comité de Développement Stanbridgeois

### Votre CDS vous souhaite la bonne année

- De beaux projets pour notre Conseil municipal
- De nouveaux arrivants pour Notre-Dame
- De nouveaux livres et de nouveaux membres pour notre bibliothèque
- Du beau temps pour la Fête de rang à l'été 2015
- Des poissons dans la rivière pour la fête de la pêche en juin
- De la participation et du bénévolat pour nos organismes
- De bonnes récoltes pour nos agriculteurs
- Aucun feu pour nos pompiers
- De la glace, cet hiver pour la patinoire des loisirs
- Votre participation à notre assemblée générale du 15 avril



À tous de la santé et de l'amour plein votre maison.

### **Le Comité de développement stanbridgeois.**

Guy Lambert, Jacques de Ladurantaye, Pauline Bonneau, Gabriel Archambault, Pascal Guillet, Marcel Heyligen, Diane Lussier, Céline Boulet, secrétaire, Carole Dansereau conseillère municipale, Michel Asselin, pers. ress.



### Les ammocètes et métamorphose (suite et fin.)

Dans l'Ami du mois de décembre je faisais mention des installations servant à la capture des jeunes lamproies et des lignes détectrices témoins de leur déplacement une fois les sujets identifiés. Cet automne deux cent quatre-vingt-dix (290) juvéniles ont été captées et marquées. Graduellement d'ici deux ans elles migreront vers le lac Champlain où plusieurs seront capturées et pourront être reconnues. Tous les attraits, filets de capture, détecteurs et station de transmission des signaux ont été retirés du ruisseau avant la prise solide des glaces en début de décembre. Voir photos.

#### Barrière à lamproies, résumé d'une première saison.

Nous en sommes à tirer la conclusion de cette première saison de la mise en place de cette structure au printemps 2014. Quelques problèmes majeurs ont été embarrassants. Une couple de crues soudaines des eaux ont causé des surprises non désirées. Bourrage et obstruction des grilles par toutes sortes de débris flottant à la dérive, des panneaux qui devaient s'abaisser et laisser libre passage au courant d'eau ont failli à la tâche, dû à un ajustement fautif des flotteurs, causant dégâts aux berges et des débuts d'inondations inquiétantes.

L'inauguration du 15 de mai fut un franc succès. Les explications de Bradley Young (U.S. F.W.S.) accompagnant une projection visuelle répondaient aux attentes de l'auditoire d'une centaine de visiteurs. Parmi ces invités on comptait des représentants des principaux clubs de chasse et pêche de la région, de la Fédération Québécoise de Chasse et Pêche, de la chronique Chasse et Pêche du Journal de Montréal, de la Voix de l'Est, du St-Armand et du Journal des Rivières. Une vidéo fut tournée par TVA-Sherbrooke et Ici-Radio-Canada devrait se pointer au printemps 2015. Je vous suggère de visualiser la Vidéo " Lamproie " présente sur le site de notre municipalité ainsi que de vous payer une recherche sur Google titrée " lamproie marine " par Wikipedia on y parle de NDS dont voici le texte.

Dans le but de limiter leur prolifération, les Américains ont érigé une barrière à [Notre-Dame-de-Stanbridge](#), dans la région administrative de la [Montérégie](#) au [Québec](#). C'est dans le ruisseau *Morpions*, de cette petite municipalité, que les lamproies marines viennent frayer chaque année. D'ici la mi-juin, on prévoit de capturer des milliers de spécimens, avant qu'ils ne se reproduisent, ceci afin de protéger l'industrie de la pêche dans le lac Champlain. Les responsables de la Faune américaine, du [United States Fish and Wildlife Service](#) et du [Vermont Fish and Wildlife Department](#), veulent donc empêcher que cette espèce parasitaire continue de décimer la population de [truites grises](#) de lac et de [saumons Chinook](#) du lac Champlain<sup>[12]</sup>.

Le support et la coopération de notre municipalité à ce projet furent appréciés et reconnus lors de la remise du trophée ( Public Sector Service to the Lake Champlain Heritage Award).



## AGROSYLVICULTURE RIVERAINE DE MISSISQUOI

L'agroforesterie est une pratique de plus en plus répandue en agriculture québécoise. De nombreux aménagements agroforestiers sont présents sur le territoire de Notre-Dame-de-Stanbridge. Depuis 2004, **une quinzaine d'entreprises agricoles de la municipalité ont aménagé 12 kilomètres linéaires de haies et de corridors d'arbres.** Lorsque vous circulez sur la Grande Ligne vers Iberville, le réseau des grandes haies brise-vent le long des cours d'eau en est un exemple.

Ces travaux ont été réalisés par la Coopérative de Solidarité du bassin versant de la rivière aux brochets (CSBVRB) assisté du Programme Prime-Vert du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Richard Lauzier, agronome du MAPAQ de Bedford coordonnait les travaux. L'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) a pour sa part réalisé les plantations de feuillus de valeur créant des nouveaux corridors forestiers chez les producteurs. Dans la région du bassin versant de la rivière aux brochets, de Frelighsburg à Pike River, 11 200 d'arbres feuillus et résineux et 70 000 arbustes ont ainsi été plantés en bandes riveraines pour former un nouveau réseau agroforestier totalisant près de 40 kilomètres.

Depuis 2008, des travaux d'entretien ont permis d'assurer le succès de ces aménagements composés de douze espèces d'arbres feuillus (chênes, frênes, noyers noirs, érables, caryers, etc.) et huit espèces de résineux (épinettes, mélèzes, pins, thuyas occidental, etc.). Le projet *Agrosylviculture riveraine de Missisquoi* a été mis en œuvre en 2011 afin de mieux comprendre ces systèmes agroforestiers riverains qui sont très productifs notamment pour la croissance d'arbres. Des travaux par des spécialistes ont permis de comprendre les premières tendances de l'arrivée des nouvelles populations d'insectes bénéfiques, d'oiseaux, des micromammifères (souris, campagnols, musaraignes) pour les grandes cultures. Ces travaux agrosylvicoles permettent de confirmer que ces arbres et arbustes améliorent la qualité de l'eau et les habitats riverains pour la faune.

**La municipalité est au centre géographique de ce réseau agroforestier reconnu au Québec.** Une dizaine de groupes composés de producteurs agricoles, d'intervenants et de scientifiques sont venus visiter des sites représentatifs situés sur le territoire de la municipalité. Tous furent très impressionnés par la diversité et la qualité des aménagements. Des présentations sur le terrain ont aussi été données à des étudiants en agriculture. **En partenariat avec la municipalité, deux sites de démonstrations ont été aménagés aux parcs Fournier et des Pionniers.**



**Celui-ci est un arboretum riverain de près de 30 espèces d'arbres indigènes riverains ceinturant une parcelle de panic érigé.** Un projet de plantations de feuillus de valeur est en planification sur le site des eaux usées avec l'OBVBM et la municipalité.

L'agroforesterie est une discipline jeune, à peine quinze ans. Elle offre beaucoup de possibilités et de bénéfices à long terme pour la communauté de Notre-Dame-de-Stanbridge:



la beauté de ses paysages pour les citoyens, les visiteurs et pour les cyclistes de plus en plus nombreux. Prochaine étape, faire des activités avec les enfants de l'école lors de plantations ? Pourquoi pas partir des semis d'arbres en classe pour les futures plantations ?

Je remercie les producteurs agricoles de Notre-Dame-de-Stanbridge pour leur grande collaboration. Je veux souligner le travail soutenu de madame Béatrice Travers, directrice générale pour la réussite des travaux aux deux parcs municipaux et son accueil chaleureux.

Ces projets ont été financés par le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – volet II du ministère des Ressources naturelles du Québec/CRÉ Montérégie Est, l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM), les Caisses Desjardins de Bedford, CFE du Haut-Richelieu-Yamaska, Agriculture et Agroalimentaire Canada et M. Pierre Paradis, député provincial de Brome-Missisquoi. Une vingtaine de collaborateurs ont donné des services au cours de ces années

Vous avez des questions ou si vous voulez aménager une haie ou un corridor forestier, il me fera grand plaisir d'y répondre.

Charles Lussier, Géographe (C L G) Tél. : 450-538-0150 [c2lussier@gmail.com](mailto:c2lussier@gmail.com)

**AGROSILVICULTURE RIVERAINE DE MISSISQUOI  
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE AUX BROCHETS**



## **Recette**      Mousse au yogourt

- 1/3 tasse de sucre
- 1 c. à thé d'extrait de vanille
- 2 blancs d'œufs
- 1 ¼ tasse de yogourt méditerranéen 10% m. graisse

Dans un bol, mélanger le sucre et la vanille. Réserver.

Dans un autre bol, fouetter les blancs d'œufs jusqu'à ce qu'ils forment des pics mous. Ajouter graduellement le sucre vanillé et fouetter jusqu'à ce que la meringue forme des pics fermes. Incorporer délicatement le yogourt en pliant à l'aide d'une spatule. Verser dans des coupes ou de grands verres d'une contenance d'au moins (1 tasse). Couvrir d'une pellicule plastique et réfrigérer au moins 1 heure.

Au moment de servir, déposer des morceaux de fruits de votre choix et un peu de leur sirop. La mousse de yogourt est meilleure la journée même.

Source: [Ricardocuisine.com](http://Ricardocuisine.com)





## Sincères condoléances

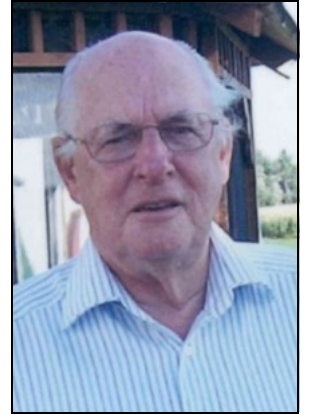


AVIS DE DÉCÈS : Jean-Guy Bellavance ( 1933-2015)

C'est avec regret que nous avons appris le décès d'un membre de notre communauté.

Le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, M. Jean-Guy Bellavance a été emporté par une pneumonie et a quitté les siens.

La famille de M. Bellavance résidait dans le rang St-Joseph, que l'on appelait « le Ridge » à l'époque où ses parents sont venus s'y installer en 1935. Famille de 11 enfants, chacun s'est uni avec d'autres familles de ce rang ou des environs.



10<sup>ième</sup> enfant de ce clan, Jean-Guy a uni sa destinée le 20 juillet 1957 à Madeleine Messier, une jeune fille du village, fille de Napoléon Messier et de Germaine Marois. (Les Messier et Marois étant aussi, des familles de pionniers et des résidents de longue date de notre municipalité.)

Les 4 enfants du couple Messier-Bellavance sont nés dans cette artère de notre municipalité appelée dorénavant le rang St-Joseph et la plupart y ont fondé une famille et y demeurent toujours.

Nous voulons donc offrir nos plus sincères condoléances à tous les membres de cette famille dont la plupart des membres sont très impliqués dans notre milieu.

Acceptez nos plus profondes sympathies pour cette perte irremplaçable.

## Astuce du mois

### Détachez vos nappes

**Le vin rouge:** Vous ferez disparaître une tache fraîche de vin rouge en la frottant immédiatement avec un peu de vin blanc ou du Club Soda. Saupoudrer la tache de sel n'est pas un bon truc, puisque le sel fixe les couleurs et pourrait rendre la tache permanente.



Si la tache date de plusieurs jours, imbibe-la généreusement de Club Soda avant de laver le tissu taché avec quelques gouttes de savon à vaisselle et une eau tiède. L'eau citronnée fera disparaître les traces bleuâtres laissées par une tache de vin qui n'a pas été traitée avant le lavage.





## Quelques nouvelles de la paroisse Notre-Dame-des-Anges

*En ce début d'année, les membres de l'assemblée de Fabrique voudraient vous offrir leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année ; santé, prospérité et paix dans vos cœurs et sur la terre.*



Le temps des fêtes étant terminé, nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que les messes dominicales sont toujours le deuxième et quatrième dimanche et que l'horaire de ces messes est toujours à neuf heures.

Le dimanche 25 janvier prochain, il y aura après la messe à la sacristie, une assemblée de paroissiens (es), pour élire un(e) marguillier (e) en remplacement de Mme Sylvie Lanoue dont le mandat se terminait le 31 décembre dernier. Toute personne intéressée à postuler pourra le faire en se présentant à cette assemblée pour y être élue selon les règles. Tout un chacun est bienvenu pour participer à l'administration de la paroisse et pour aider à la réalisation de différents projets concernant la paroisse Notre-Dame-des-Anges. La survie de cette assemblée de paroissiens et de votre église, dépend de votre implication ; n'hésitez pas à nous faire part de votre intérêt.

La prochaine assemblée de marguilliers sera le mercredi 21 janvier prochain. Ces derniers se rencontrent environ 10 fois par année pour voir à l'administration de la paroisse et l'organisation des événements durant l'année.

Notre équipe est en recrutement pour un marguillier, un(e) secrétaire et aussi un(e) président(e) de fabrique. Ces postes bien que sans rémunération sont quand même gratifiants pour quiconque veut s'impliquer et développer un sentiment d'appartenance à sa communauté. Vous êtes tous bienvenus à ce que votre paroisse perdure et continue à exister dans votre milieu.

Au nom des marguilliers de notre assemblée de Fabrique  
Ginette S. Gendreau

### **La Chronique du village**

**Bon anniversaire à nos doyens du mois de janvier**





**Marché Gendreau inc.**

Carole, Kim et Gaétan Gendreau  
propriétaires

1097 rue Principale  
Notre-Dame de Stanbridge (Québec) J0J 1M0

Tél. : 450 296-4337



**Martine Bellavance**

Artiste peintre,  
Professeur et Auteure

**(514) 820-1185**

[martine\\_bellavance@hotmail.com](mailto:martine_bellavance@hotmail.com)

\*Atelier de peinture décorative

\*Cours de peinture



**AUTOPRO**

[www.autoproservice.com](http://www.autoproservice.com)

**Daniel Tétreault**

Propriétaire

**Garage Daniel Tétreault**

817, rue Principale  
Notre-Dame-de-Stanbridge,  
Qc J0J 1M0  
Tél.: (450) 296-8827  
Télé.: (450) 296-8827

Vente  
de véhicules  
neufs  
et usagés

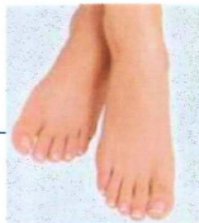
**MB MicroBytes**

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE  
RÉPARATION-MISE À NIVEAU

141, Boulevard Saint-Luc  
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU  
Téléphone : 450-348-5300  
Adresse courriel: [stjean@microbytes.qc.com](mailto:stjean@microbytes.qc.com)

[www.microbytes.qc.com](http://www.microbytes.qc.com)

**France Boulet**  
*Soins des pieds*



- \*Amincissement et/ou coupe d'ongles
- \*Nettoyage des ongles
- \*Prévention d'ongles incarnés
- \*Amincissement des cors et des callosités

Service à domicile

Pour rendez-vous  
Tél.: 450-296-4584

**ATELIER**

**MATHIEU FORGUES INC.**

ACIER - ALUMINIUM - ACIER INOXYDABLE

SOUDURE  
RÉPARATION  
MODIFICATION  
FABRICATION  
UNITÉ MOBILE

821 RUE PRINCIPALE  
NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE  
QC J0J 1M0  
TÉL.: (450) 357-0769

[ATELIER.MATHIEUFORGUES@HOTMAIL.COM](mailto:ATELIER.MATHIEUFORGUES@HOTMAIL.COM)

**c u i s i n e s**  
**DESPRO**

*Spécialisé en armoires de cuisine, salle de bain  
et meubles sur mesure.*

**NOUVEAU** : Salle de montre au 364 rang St-Joseph  
Notre-Dame-de-Stanbridge

[www.cuisinesdespro.com](http://www.cuisinesdespro.com) tél : 450-296-4440

Bertrand Provost et Anne-Marie Després

900, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge, J0J 1M0 Téléphone 296-4710 Télécopieur: 296-5001  
Site internet: [www.notredamedestanbridge.qc.ca](http://www.notredamedestanbridge.qc.ca)